



CODE DE CONDUITE DESTINÉ AUX FOURNISSEURS

Révisé en mars 2023

1. Introduction. Veralto (y compris toutes ses filiales sous contrôle direct et indirect, ci-après « Veralto » ou l'« Entreprise ») est une entreprise internationale qui, comme l'indique son slogan *Préserver les ressources les plus vitales du monde*, s'est fixé comme objectif de sécuriser les ressources les plus vitales de la planète. Notre objectif donne un sens et oriente le travail que nous accomplissons chaque jour par le biais de nos diverses sociétés opérationnelles de premier plan qui fournissent des solutions technologiques essentielles pour surveiller, valoriser et protéger les ressources vitales à travers le globe. Notre objectif est ancré dans les quatre valeurs fondamentales de Veralto :

- Nous servons et défendons l'humanité .
- Nous rivalisons d'ingéniosité pour faire réussir nos clients.
- Nous obtenons des résultats en équipe.
- Nous nous améliorons sans cesse pour avoir un impact durable.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils partagent notre engagement en faveur de la conformité, de l'éthique, de l'intégrité et de toutes nos autres valeurs de durabilité. Tout en reconnaissant la diversité des lois, coutumes et pratiques acceptables de par le monde, nous pensons que des valeurs partagées sont le fondement de la relation avec les fournisseurs. En outre, Veralto et les partenaires de sa chaîne d'approvisionnement doivent respecter certaines normes juridiques américaines en raison de la présence de Veralto aux États-Unis et de la cotation de son action ordinaire dans ce pays.

Tous les fournisseurs de Veralto, définis comme des tiers avec lesquels Veralto entretient une relation commerciale active dans le cadre de la fourniture de biens ou de services (chacun un « Fournisseur »), sont tenus de respecter les normes énoncées dans le présent Code de conduite destiné aux fournisseurs (ci-après le « Code »). Le Code repose, entre autres, sur les obligations légales de Veralto et la Déclaration universelle des droits de l'homme, sur le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, sur le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que sur la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail.

GÉNÉRALITÉS

Dans le cadre de son activité avec Veralto et ses clients ou autrement aux fins de l'activité de Veralto ou en relation avec cette dernière, ou encore lorsqu'il agit au nom de Veralto, chaque Fournisseur doit observer toutes les lois et réglementations applicables à ses activités et toutes les obligations contractuelles qui s'appliquent à lui.

CONFORMITÉ, ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ ; PRATIQUES COMMERCIALES RESPONSABLES

Dans la conduite de ses affaires, chaque Fournisseur est tenu de s'engager à respecter les normes les plus strictes en matière de conformité, d'éthique et d'intégrité. En particulier :

- Corruption, extorsion ou détournement de fonds ; avantage indu. Dans la conduite de ses affaires, aucun Fournisseur ne se livrera à la corruption, à l'extorsion, au détournement de fonds ou au blanchiment d'argent, sous quelque forme que ce soit, ni n'offrira ou n'acceptera de pots-de-vin, ni n'essaiera d'obtenir un avantage indu par un autre moyen. Chaque Fournisseur est tenu de respecter toutes les lois et réglementations applicables en matière de lutte contre la corruption, les pots-de-vin et le blanchiment d'argent, y compris la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger et la loi britannique anticorruption. En outre, aucun Fournisseur ne peut corrompre un administrateur, un employé, un représentant ou un agent de Veralto, ni leur offrir de pots-de-vin ou tout autre paiement ou cadeau inapproprié, ni solliciter de tels pots-de-vin ou commission occultes de Veralto ou de toute autre partie. Chaque Fournisseur est tenu de signaler immédiatement à Veralto (via le site veraltointegrity.com) toute situation dans laquelle un administrateur, un employé, un représentant ou un agent de Veralto lui a fait une demande inappropriée.
- Registres comptables. Les registres comptables de chaque Fournisseur doivent (1) être conservés et présentés conformément à toutes les lois et réglementations applicables, (2) refléter avec précision et équité et de manière raisonnablement détaillée les transactions, les actifs, le passif, les revenus et les dépenses, et (3) ne contenir aucune écriture fautive ou trompeuse. Chaque Fournisseur est également tenu de disposer de processus robustes pour prévenir et rapidement identifier les fraudes.
- Intégrité des affaires et concurrence loyale. Chaque Fournisseur doit conduire ses affaires d'une manière compatible avec une concurrence féroce et loyale et en conformité avec toutes les lois et réglementations applicables relatives aux pratiques anticoncurrentielles, à la concurrence déloyale, aux pratiques commerciales déloyales/trompeuses et à l'exactitude et la véracité de la publicité. Entre autres choses, ces lois interdisent ou restreignent les activités liées à la fixation, à la coordination ou au contrôle des prix et l'attribution ou la répartition des clients, des territoires ou des marchés.
- Conflits d'intérêts. Chaque Fournisseur est tenu de signaler immédiatement à Veralto (via le site veraltointegrity.com) tout « conflit d'intérêts » dont il prend connaissance. Par « conflit d'intérêts », on entend toute circonstance, transaction ou relation impliquant directement ou indirectement le Fournisseur et dans laquelle l'intérêt privé d'un administrateur, d'un employé, d'un représentant ou d'un agent de Veralto, ou du Fournisseur, interfère indûment, ou semble indûment interférer, avec les intérêts de Veralto. Cela inclut toute situation dans laquelle un collaborateur, un administrateur, un représentant ou un agent de Veralto (ou tout parent d'une telle personne) est propriétaire, investisseur, partenaire ou employé du Fournisseur, ou a un propre accord commercial avec le Fournisseur.

- Confidentialité et protection de la vie privée. En ce qui concerne toutes les informations confidentielles que le Fournisseur reçoit ou auxquelles il a accès dans le cadre ou à la suite de son activité avec Veralto, le Fournisseur doit (1) protéger ces informations confidentielles, (2) n'utiliser ces informations confidentielles que dans la mesure permise par le contrat applicable (mais, nonobstant ce qui précède, ne doit pas utiliser ces informations confidentielles d'une manière qui enfreint la loi ou la réglementation applicable) et (3) s'assurer que les droits liés à la protection de la vie privée de Veralto et des individus sont protégés. Chaque Fournisseur doit également respecter toutes les lois et réglementations applicables en matière de protection de la vie privée et de protection des données.
- Propriété intellectuelle. Chaque Fournisseur doit respecter toutes les lois et réglementations applicables relatives à la propriété intellectuelle et ne violera pas, ne détournera pas ni n'enfreindra les droits de propriété intellectuelle de toute personne ou entité, y compris les droits de propriété intellectuelle de Veralto, de ses clients ou d'autres partenaires commerciaux. Chaque Fournisseur n'utilisera que (1) les technologies de l'information, les logiciels et les droits similaires légitimement acquis et concédés sous licence et (2) des méthodes légales de collecte de données de veille concurrentielle sur les produits et services concurrents de Veralto.
- Commerce international. En tant que société basée aux États-Unis avec une action ordinaire cotée dans ce pays, Veralto est tenue de respecter les lois et réglementations américaines relatives aux sanctions commerciales et au contrôle des exportations, qui restreignent où et avec qui elle peut faire des affaires, y compris indirectement par l'intermédiaire de ses Fournisseurs. Veralto est également tenue de respecter les lois et réglementations similaires des autres juridictions dans lesquelles la société est présente. Il est donc important pour Veralto de savoir où ses produits et services sont offerts et qui y a accès, et d'où proviennent ses matières premières, ses composants et sa technologie. Chaque Fournisseur doit respecter toutes les lois et réglementations applicables relatives au commerce international, y compris les lois et réglementations applicables sur les importations, les exportations, les sanctions et les boycotts, et aucun Fournisseur n'agira d'une manière qui met Veralto en position d'infraction à ces lois ou réglementations.
- Délits d'initiés. En vertu de la loi et de la politique de Veralto, il est interdit à tout Fournisseur qui obtient des informations significatives et non publiques sur Veralto ou toute autre entreprise publique suite à sa relation avec Veralto (1) d'acheter ou de vendre des titres de Veralto ou de toute autre entreprise publique sur la base de ces informations et (2) de communiquer (« donner un tuyau ») ces informations à d'autres personnes susceptibles de négocier des titres sur la base de ces informations. Chaque Fournisseur doit également satisfaire à toutes les autres exigences des lois et réglementations applicables en matière de délit d'initié.
- Bien-être animal. Les animaux doivent être traités sans cruauté, et des alternatives raisonnables à l'expérimentation animale doivent être utilisées dans tous les cas où elles sont valables sur le plan scientifique et acceptables pour les régulateurs.

- Minerais provenant de zones de conflit. Veralto soutient des pratiques d'approvisionnement responsables, notamment le respect de la disposition sur les minerais provenant de zones de conflit de la loi américaine Dodd-Frank. En conséquence, chaque Fournisseur est tenu (en ce qui concerne les fonderies et les affineries (ci-après les « fonderies ») de la chaîne d'approvisionnement de Veralto qui s'approvisionnent en République démocratique du Congo ou dans les pays voisins) de s'engager à s'approvisionner uniquement auprès de fonderies s'étant vu octroyer la désignation « exempt de lien avec un conflit » par un auditeur tiers indépendant. En outre, chaque Fournisseur est tenu de fournir annuellement à Veralto les déclarations du modèle de rapport sur les minerais provenant de zones de conflit de la Responsible Minerals Initiative, ainsi que la preuve de son engagement à ce qui précède et à documenter les pays d'origine de l'étain, du tantale, du tungstène et de l'or qu'il achète.
- Continuité des activités. Il incombe à chaque Fournisseur de développer et mettre en œuvre des plans de continuité des activités appropriés afin d'assurer la fourniture continue des produits et services à Veralto et la performance continue des opérations du Fournisseur soutenant Veralto.

TRAVAIL, EMPLOI ET DROITS DE L'HOMME

Chaque Fournisseur est tenu de fournir (et doit s'assurer que ses propres fournisseurs et ses partenaires fournissent) un environnement de travail sûr, sain et pleinement conforme à toutes les lois et réglementations applicables en matière de droits de l'homme, de travail, d'emploi et d'immigration. En particulier :

- Rémunération. Chaque Fournisseur est tenu de respecter toutes les lois et réglementations applicables en matière de salaires et d'horaires, y compris la législation relative au salaire minimum, aux heures supplémentaires et aux autres éléments de rémunération, et d'offrir toutes les prestations sociales prévues par la législation.
- Heures de travail. Chaque Fournisseur est tenu de s'assurer de la conformité des heures de travail avec toutes les lois et réglementations applicables. Aucun Fournisseur n'exigera des employés qu'ils travaillent plus que le nombre limite d'heures supplémentaires et de travail autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur.
- Travail forcé / travail pénitentiaire, traite des êtres humains et esclavage.
 - Aucun Fournisseur ne peut avoir recours à une quelconque forme de travail forcé ou issu de la traite des êtres humains dans ses opérations ou sa chaîne d'approvisionnement. Cette interdiction s'applique au travail forcé et en servitude, au travail pénitentiaire involontaire et au travail en conditions d'esclavage. L'emploi doit être librement choisi.

- Chaque Fournisseur doit respecter toutes les lois et réglementations sur le travail applicables et interdisant la sollicitation, la facilitation ou toute autre utilisation de l'esclavage, de la servitude, du travail forcé ou obligatoire ou de la traite des êtres humains, ou de la traite à des fins d'exploitation sexuelle, y compris respecter la loi californienne de 2010 sur la transparence des chaînes d'approvisionnement (Code civil californien, article 1714.43) et la loi de 2015 du Royaume-Uni sur l'esclavage moderne.
- Aucun Fournisseur ne peut garder ou refuser de remettre les documents d'identité originaux d'un employé ni restreindre l'accès de ce dernier à ces documents.
- Aucun Fournisseur ne devra demander à personne d'effectuer un dépôt monétaire dans le but d'obtenir un emploi chez lui.
- Travail des enfants. Aucun Fournisseur n'emploiera d'enfants n'ayant pas l'âge légal pour travailler. L'âge minimum pour un emploi à temps plein doit être supérieur à (1) 15 ans ou (2) l'âge minimum légal pour travailler en vertu des lois et réglementations locales applicables. Aucun Fournisseur n'a le droit d'embaucher des personnes de moins de 18 ans à des postes nécessitant un travail dangereux.
- Traitement équitable. Conformément aux lois applicables en matière d'emploi et de travail, chaque Fournisseur traitera ses employés avec dignité et respect, et ne menacera aucun employé ni ne soumettra d'employé à un traitement dur ou inhumain, y compris à un harcèlement sexuel, à des abus sexuels, à des châtiments corporels, à la contrainte physique ou mentale, ou à la violence verbale.
- Discrimination. Veralto respecte la diversité et l'inclusion, et nous attendons de nos Fournisseurs qu'ils partagent cet engagement. Les décisions liées à l'emploi de chaque Fournisseur doivent être fondées sur les qualifications liées à l'emploi, sans tenir compte des caractéristiques protégées par la loi (qui, selon la juridiction, incluent la race, la couleur, la nationalité d'origine, la religion, le sexe, le genre, l'âge, la situation matrimoniale, un handicap, le statut d'ancien combattant, le statut de citoyenneté, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre).
- Liberté d'association. Chaque Fournisseur doit respecter le droit des employés, tel qu'énoncé dans les lois et réglementations applicables, de s'associer librement, d'adhérer ou de ne pas adhérer à un syndicat, de se faire représenter, et d'avoir et de participer à des organes représentatifs du personnel.

ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Généralités. Chaque Fournisseur est tenu de respecter toutes les lois et réglementations applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité, y compris obtenir et respecter tous les permis, licences et enregistrements environnementaux requis.
- Sécurité sur le lieu de travail et planification en cas d'urgence. Comme indiqué ci-dessus, chaque Fournisseur est tenu de fournir un lieu de travail sûr et sain à ses

employés conformément aux lois et réglementations applicables. Chaque Fournisseur est également tenu de mettre en place des procédures pour détecter et gérer les risques potentiels pour les employés, y compris des plans d'intervention d'urgence appropriés, et de mettre à la disposition des employés des informations de sécurité appropriées concernant les matières dangereuses.

- Protection de l'environnement. Chaque Fournisseur doit exercer son activité d'une manière respectueuse de l'environnement et prendre des mesures raisonnables pour en minimiser l'impact sur l'environnement. Chaque Fournisseur doit mettre en place des systèmes pour (1) assurer la manipulation, le déplacement, le stockage, le recyclage, la réutilisation ou la gestion en toute sécurité des déchets, des émissions atmosphériques et des rejets d'eaux usées et (2) prévenir et atténuer les déversements accidentels et les rejets dans l'environnement.

AUTRES DOMAINES D'ACTUALITÉ

- Marchés publics. Chaque Fournisseur impliqué dans des marchés publics ou dans la chaîne d'approvisionnement d'un gouvernement est tenu de respecter toutes les lois et réglementations applicables en matière de marchés publics.

SYSTÈMES DE GESTION ; CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ ; RAPPORTS

- Système de gestion ; communication du Code ; affectation des ressources. Chaque Fournisseur est tenu de :
 - établir et maintenir un système de gestion raisonnablement conçu pour (1) assurer la conformité avec le présent Code et les lois applicables et atténuer les risques qui y sont identifiés et (2) faciliter l'amélioration continue à cet égard ;
 - démontrer son engagement envers les concepts décrits dans le présent Code en y affectant des ressources appropriées ;
 - veiller à ce que les principes énoncés dans ce Code soient communiqués de manière appropriée à tous ses employés, sous-traitants et propres fournisseurs impliqués dans la fourniture de produits ou de services à Veralto ; et
 - s'assurer que ses employés demandent conseil en cas de problèmes de conformité et immédiatement signaler à Veralto les violations présumées ou réelles du présent Code ou des lois ou réglementations applicables via le site veraltointegrity.com.
- Signalement interne des violations ; absence de représailles. Chaque Fournisseur est tenu de mettre en place une politique interdisant les comportements illicites et inappropriés, une procédure qui donne aux employés un moyen de faire part de leurs préoccupations et un processus d'enquête sur les incidents et de résolution de ces derniers. Il est interdit de prendre des représailles illicites à l'encontre des employés signalant des violations ou coopérant aux enquêtes.

- Transfert aux sous-traitants et aux propres fournisseurs du Fournisseur. Chaque Fournisseur doit disposer d'un programme de diligence et surveiller ses propres fournisseurs et sous-traitants qui fournissent directement ou indirectement des produits ou des services (ou des composants ou parties de ceux-ci) à Veralto, afin de garantir que les fournisseurs et sous-traitants en question répondent aux attentes conformes à celles énoncées dans le présent Code. Un Fournisseur ne doit jamais faire appel à un fournisseur ou un sous-traitant pour entreprendre (ou permettre sciemment à un fournisseur ou un sous-traitant d'entreprendre) une activité qui serait interdite par le présent Code ou la loi applicable si elle était entreprise par le Fournisseur lui-même ou ses employés.
- Documentation de la conformité ; droits d'audit et de contrôle. Chaque Fournisseur est tenu de conserver toute la documentation nécessaire à la démonstration de sa conformité avec le présent Code. Pour confirmer si un Fournisseur est en conformité avec le présent Code, Veralto se réserve le droit d'exiger de tout Fournisseur qu'il effectue des auto-évaluations, remette les documents pertinents, participe à toute évaluation / plateforme de notation de sa performance environnementale, sociale et de gouvernance mandatée par Veralto et fournisse les informations à cet effet, et qu'il accepte de se soumettre à des audits ou évaluations sur site réalisés par Veralto et/ou des tiers, avec ou sans préavis, sur ses locaux, ses documents et ses opérations. Dans le cadre d'un tel audit, chaque Fournisseur mettra, sur demande, ses employés, ses locaux et ses documents à la disposition de Veralto ou de ses représentants.
- Conséquences de la violation. Veralto, à sa seule discrétion, se réserve le droit de ne pas établir de relation ou de suspendre ou de mettre fin à toute relation existante avec tout Fournisseur qui ne se conforme pas au présent Code.
- Signalement à Veralto. Chaque Fournisseur est tenu d'informer immédiatement Veralto via le site veraltointegrity.com lorsqu'il prend connaissance (1) de tout comportement, connu ou présumé, inapproprié ou illicite d'un quelconque administrateur, employé, agent ou représentant de Veralto, (2) de tout comportement, connu ou présumé, inapproprié ou illicite de ce Fournisseur, d'un de ses propres fournisseurs ou de ses sous-traitants ou de toute autre personne fournissant des biens ou des services à Veralto, (3) de l'exclusion ou la suspension connue ou présumée (ou de la proposition d'exclusion ou de suspension) de la participation aux marchés publics d'un tel Fournisseur, de ses propres fournisseurs ou de ses sous-traitants ou de quiconque d'autre faisant affaire avec Veralto ou (4) de toute affaire ou infraction à la loi connue ou présumée pouvant affecter Veralto ou la fourniture de marchandises et ou services à Veralto par le Fournisseur.
- Soutien du respect de la législation par Veralto. Sur demande de Veralto, chaque Fournisseur doit rapidement fournir à Veralto toute information ou tout document requis pour que Veralto ou ses clients puissent se conformer à toutes les lois et réglementations applicables, y compris toute information de conformité réglementaire relative au produit d'un fournisseur, toute divulgation de produits chimiques dangereux et/ou toute substance préoccupante.

Veralto



Par : Sylvia A. Stein

Vice-présidente principale et directrice juridique, Veralto Corporation

1^{er} octobre 2023



Par : Sameer Ralhan

Directeur financier, Veralto Corporation

1^{er} octobre 2023